

UNAIDS/PCB(25)/09.20
22 septembre 2009

**25^{ème} réunion du
Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA
Genève, Suisse
8-10 décembre 2009**

**Maintien d'un sous-comité permanent sur les questions relatives au
Budget-plan de travail intégré**

Documents complémentaires pour ce point : *aucun*

Action requise pour cette réunion – le Conseil de Coordination du Programme est invité à : *aucune*

Incidences en termes de coûts des décisions : *aucune*

INTRODUCTION

1. Lors de sa 23^{ème} réunion de décembre 2008, le Conseil de Coordination du Programme a convenu d'établir un sous-comité *ad interim* du Conseil sur la préparation du Budget-plan de travail intégré 2010-2011¹.
2. Lors de sa 24^{ème} réunion de juin 2009, le Conseil de Coordination du Programme a reçu le rapport final du sous-comité *ad interim* et pris un certain nombre de décisions, notamment la suivante :

« 7.9 – Prend note de la conclusion du sous-comité selon laquelle la mise en place d'un sous-comité permanent sur les questions budgétaires pourrait aider à renforcer la préparation du budget et le suivi des réalisations, mais aussi du fait qu'il est prévu qu'une décision concernant cette question soit prise par le Conseil de Coordination du Programme lors de sa 25^{ème} réunion, en tenant compte des observations et des recommandations de la Deuxième évaluation indépendante ».

ETABLISSEMENT ET MISSION DU SOUS-COMITE AD INTERIM

3. Le Conseil de Coordination du Programme a chargé le sous-comité *« de l'examen d'une manière générale et de faire des recommandations à la 24^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme sur² :*
 - *les priorités, la portée et la structure globales du Budget-plan de travail intégré de l'ONUSIDA*
 - *les résultats escomptés et les principales activités du Budget-plan de travail intégré de l'ONUSIDA*
 - *le cadre de suivi des performances, les indicateurs, les cibles et les rapports sur la mise en œuvre du point de vue financier, et*
 - *le suivi de la mise en œuvre des décisions antérieures relatives au Budget-plan de travail intégré ».*
4. La composition du sous-comité et le processus de nomination au sous-comité ont respecté les procédures décrites par le Conseil de Coordination du Programme lors de sa 23^{ème} réunion de décembre 2008. Deux groupes régionaux (Europe orientale/centrale et Asie) n'ont pas désigné des membres et le sous-comité se compose de ce fait comme suit :

Etats Membres (10 sièges dont 4 demeurent vacants) :

Dr John Albert Cuenca Vega –	Equateur
Dr Rodrigo Siman Siri –	El Salvador
M. Michel Laroque –	France (Président)
Mlle Ine Måreng –	Norvège

¹ Décisions, recommandations et conclusions (5.9) de la 23^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA, Genève, Suisse, 15-17 décembre 2008.

² Ibid.

Mme Loreta Asiedu – Ghana
Mme Petronellar Nyagura – Zimbabwe

ONG du Conseil de Coordination du Programme (2 sièges) :

M. Vincent Crisostomo – Coalition des réseaux régionaux de lutte contre le VIH/sida pour la région Asie/Pacifique
Mlle Alexandra Garita – Fédération internationale pour la Planification familiale/région de l'hémisphère nord

Coparrainants et Secrétariat de l'ONUSIDA (3 sièges) :

Dr Kevin de Cock – OMS
M. Jeffrey O'Malley – PNUD
Dr Paul de Lay – Secrétariat de l'ONUSIDA

5. Le sous-comité s'est réuni deux fois à Genève, le 25 février et le 16 avril 2009, respectivement.
6. Dans son rapport final remis lors de la 24^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme de juin 2009, le sous-comité a communiqué ses principaux commentaires concernant le Budget-plan de travail intégré (BPTI) pour 2010-2011 ainsi que le Cadre de suivi des résultats, et proposé quatre recommandations au Conseil, y compris d'approuver les deux documents qui ont été ultérieurement adoptés parallèlement à un certain nombre d'autres décisions importantes³.
7. Les membres du sous-comité ont estimé que celui-ci avait fourni une tribune efficace pour permettre aux membres du Conseil et aux participants de discuter de manière approfondie du BPTI et de fournir des informations, notamment sur le cadre de suivi des résultats et les rapports financiers. En particulier, le sous-comité a été considéré utile pour garantir la participation des ONG dès le début des travaux sur le BPTI.
8. Les membres du sous-comité ont recensé un certain nombre d'obstacles auxquels ils ont été confrontés pour mener à bien la mission qui leur avait été assignée⁴ :
 - Absence de représentation de deux régions au sous-comité
 - Insuffisance de temps pour examiner les documents
 - Disparité des connaissances des membres concernant les rouages de l'ONUSIDA et du BPTI.

[Fin du document]

³ Décisions, recommandations et conclusions (paragraphe 7.1-7.14) de la 24^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA, Genève, Suisse, 22-24 juin 2009

⁴ (UNAIDS/PCB(24)/09.8)